

**École FACE**  
**Compte rendu de la réunion du conseil d'établissement**  
**tenue le mercredi 4 décembre 2013 à 18 h 30, à la bibliothèque**

**En présence de :**

- ✓ Ginette Plante : directrice
- ✓ Marie-Ève Arseneau, Danièle Forget, Julie St-Pierre, Theodora Stathopoulos : enseignantes élues
- ✓ Sheena Bassani, Myriam Bouroche, Suzanne DeSerres, Eamon Egan, Josée Gagnier, Dominique Huet (président du CE) et Debbie Mankovitz : parents élus
- ✓ Karl Marchand Bernatchez : public
- ✓ Alain Contant et Yaël Hosana : représentants de la communauté
- ✓ Javier Amoretti-Petrelli et Mathilde Jean-Dumazet : représentants des élèves

**1. Nouveau membre du CE**

Marie-Ève Arseneau, à titre d'enseignante. Il y a désormais parité : sept membres du côté du personnel de l'école et sept parents.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*Proposé par Josée Gagnier et appuyé par Myriam Bouroche*

**3. Adoption des PV des CE précédents**

Pour celui du 9 octobre, il y a eu un ajout dans le dernier paragraphe de la 3<sup>e</sup> page (budget), précisions que Mme Plante avait envoyées aux membres.

PV du 9 octobre : *Proposé par Myriam Bouroche et appuyé par Suzanne DeSerres*

PV du 6 novembre : *Proposé par Julie St-Pierre et appuyé par Danièle Forget*

**4. Période réservée au public**

Sans objet.

**5. Rapport des élèves**

Mathilde Jean-Dumazet remercie la direction pour le début des réparations dans les toilettes de l'école : de nouveaux verrous ont été installés ainsi que des distributeurs de savon à certains endroits.

Javier Amoretti-Petrelli explique que le journal étudiant ainsi que le projet Murales ont été lancés la semaine même. Il aimerait connaître le budget exact pour les murales et pour la réfection du bistro. Mme Plante lui répond qu'il faut d'abord qu'on lui présente des projets avant de voir ce qui sera priorisé, surtout pour le réaménagement du bistro (pas de « bar ouvert »).

Javier parle d'un reportage de CBC où il aurait été dit que FACE serait l'une des quatre principales écoles de la CSDM ayant besoin d'aide pour les problèmes de moisissures.

Il dit être inquiet pour la santé des élèves ainsi que pour la sienne. Des élèves concernés lui ont demandé des réponses.

Mathilde Jean-Dumazet parle du problème des rampes en bois de l'école. Debbie Mankowitz lui avait demandé s'il était possible de faire quelque chose, car sa fille a déjà eu deux accidents, dont un incluant de la chirurgie, en raison de ce problème.

#### - Dossier moisissures

Mme Plante parle de « désinformation ». Lors de la rencontre du personnel du vendredi 29 novembre, une enseignante a présenté cette nouvelle alarmiste. Mme Plante a regardé le reportage et s'est rendu compte que les intentions étaient surtout politiques. Un député a attaqué Mme De Courcy, ex-présidente de la CSDM maintenant ministre. La façon dont cela a été présenté est que FACE était l'école la plus touchée, or c'est seulement la première école qui a été nommée (sûrement en raison de l'ordre alphabétique).

Il y a une liste d'écoles « en danger » et FACE était la 27<sup>e</sup> (liste qui date d'il y a deux ans). Mme Plante a appelé directement l'ingénieur responsable de la qualité de l'air et elle a clairement dit qu'elle ne voulait pas seulement une liste, mais bien des réponses aux questions des gens. Pour ce faire, elle veut qu'une nouvelle analyse soit faite sur place. En effet, depuis un an il y a eu des travaux et les ingénieurs avaient déjà pris des carottes.

La visite d'une infirmière serait aussi prévue pour le personnel et les élèves qui se croient en danger. Il faut éviter que les gens paniquent pour rien. Mme Plante s'attend à ce qu'en janvier il y ait une visite pour mettre tout au clair, et les parents y seront invités.

M. Huet demande qu'en janvier il y ait un résultat noir sur blanc des analyses et une rencontre. Le CE suivra ce dossier et transmettra l'information de façon transparente et précise. Mme Plante ajoute que l'école est vieille, ce qui peut aider, car elle n'a pas de système de ventilation général, donc les microbes ne sont pas renvoyés. Cela dit, il y a eu une certaine négligence dans l'entretien des écoles et des dégâts d'eau sont survenus depuis trois ans.

Myriam demande si, à la réunion, il y aura des ingénieurs de la CSDM. Mme Plante répond par l'affirmative et précise qu'une équipe s'occupe déjà juste de ça à la CSDM.

Dossier à suivre !!!

#### - Rampes d'escalier qui ont perdu leur vernis

Debbie explique que sa fille a effectivement eu de la chirurgie pour enlever de grosses échardes quelques semaines auparavant. Elle s'excuse de ne pas en avoir parlé plus tôt, mais se demande comment cela se fait que cela ne soit pas réglé. M. Huet ajoute que sa fille a aussi eu une grosse écharde due à la rampe.

Mme Plante dit que le problème a dû passer par l'infirmerie et que cela n'est sûrement pas arrivé jusqu'au bureau de la direction. Dans ce genre de cas, il est mieux d'envoyer un courriel directement à la direction.

## **6. Consultation sur le budget des écoles**

M. Huet dit avoir reçu il y a quelques semaines une demande de participation à une vaste consultation lancée par la CSDM sur les orientations pour les budgets des années à venir. Il semblerait que cela s'adresse à tous les membres du CE. Il y a deux documents à lire et un questionnaire en ligne auquel tout le monde pourra répondre. Selon M. Huet, les questions sont très évidentes et la consultation est « préorientée » (elle sert surtout à dire que les gens ont été consultés). M. Huet enverra les documents à tous les membres du CE.

Eamon Egan demande si cela évoque le fait que le CÉ ne soit pas consulté sur le budget de son école. M. Huet répond par la négative.

Mme DeSerres est allée à la réunion le soir précédent : des représentants des finances de la CSDM sont venus leur montrer un PowerPoint (qu'elle voudrait envoyer aux personnes du CÉ qui s'y connaissent en finances). Lors de la rencontre, les représentants de la CSDM se sont fait « fusiller de tous côtés ». Cela vaudrait la peine de faire des commentaires. Elle a retenu que des transferts de budgets vont être accordés. En ce moment, tous les fonds restants en juin sont mis dans ce qu'on appelle « la solidarité », une sorte de coopérative. Beaucoup de personnes se sont indignées à ce sujet, car certaines écoles qui ont une saine gestion veulent se garder de l'argent pour le mois de juin. Or, si toutes les économies retournent à la CSDM, les écoles ne peuvent pas faire les achats qu'elles avaient planifiés.

Mme Plante indique que ce procédé n'est pas nouveau et qu'il y a quatre ans, une de ses collègues avait économisé trois ans pour racheter des casiers et que tout l'argent qu'elle avait amassé, soit environ 50 000 \$, est reparti à la CSDM.

Mme DeSerres voudrait les commentaires des parents doués en finances. Elle ajoute que les parents voudraient mieux comprendre les budgets, ce qui est aussi un objectif pour la CSDM.

Marie-Ève demande si le questionnaire dont a parlé M. Huet est le même pour toute la CSDM ou s'il est spécifique à FACE. M. Huet répond qu'il s'agit d'un questionnaire commun à toutes les écoles de la CSDM.

M. Contant voudrait savoir qui s'occupe du suivi du budget à FACE. Mme Plante répond qu'il s'agit de la direction. M. Contant voudrait savoir ce qu'il se passe lorsqu'on a un surplus. Mme Plante répond qu'il est dépensé avant le mois de mai. Elle s'étonne que personne n'ait réagi lorsqu'à la première rencontre du CÉ où elle avait dit avoir un surplus de 48 000 \$ (au lieu des 6000 prévus). Elle réexplique pour les personnes qui n'étaient pas là : au mois d'août, elle a reçu le premier rapport des surplus et déficits, auquel des modifications mineures ont été apportées. La troisième version modifiée indiquait un surplus de 6700 \$. Trois semaines plus tard est arrivée une nouvelle version disant que le surplus était de 48 000\$. Mme Nadine Perreault (gestionnaire administrative de l'école) a alors appris que, depuis deux ans, le ministère dispose de 35 000\$ pour engager une aide-comptable au service de garde. Il y a deux ans, Lise Leblanc avait refusé cette offre, donc l'école n'avait pas accès à l'argent. L'année dernière, même scénario. Pourtant les 35 000\$ ont été déposés dans le budget, mais ont finalement été retournés à la CSDM, car la direction ne savait pas

qu'elle pouvait en disposer pour autre chose que le poste d'aide-comptable. Si elle l'avait su, elle en aurait utilisé une partie.

Mme Josée Gagnier demande si les 35000 \$ doivent être absolument dépensés pour un poste. Mme Plante dit que c'était le cas la première année, mais que, d'après un courriel de la CSDM, ce n'est maintenant plus le cas.

Mathilde Jean-Dumazet demande si cet argent est destiné uniquement au service de garde. Mme Plante répond que oui.

M. Contant demande en quoi consiste le service de garde à FACE. M. Huet répond qu'il prend en charge les élèves préscolaires et primaires le matin de 7 h à 8 h et après l'école de 14 h à 18 h.

## **7. Approbation**

### **7.1 Voyage humanitaire au Costa Rica**

Mme Plante explique qu'il s'agit d'un voyage humanitaire organisé chaque année par Mme Linda Cloutier, professeure à l'école. Il aura lieu du 3 au 17 mars. Cela coûte 1218 \$ (en partie payés par des campagnes de financement). Onze élèves (de 4<sup>e</sup> secondaire) partent cette année. Marie-Ève Arseneau voudrait savoir s'il serait possible d'avoir la liste des étudiants avant le voyage. Mme Plante demandera à Mme Cloutier.

*Proposé par Suzanne De Serres et appuyé par Julie St-Pierre*

### **7.2 Dépense de 160 \$ versée à Mathilde Jean-Dumazet pour la prise de notes au CE**

M. Huet rappelle que le CE a un budget de 400 \$. Comme Mathilde s'est proposée pour être secrétaire, un montant de 160 \$ (20 \$ par CE) lui sera accordé pour l'année.

*Proposé par Myriam Bouroche et appuyé par Josée Gagnier*

### **7.3 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école**

Un document a été envoyé aux membres du CE la semaine précédente. Mme Plante rappelle le contexte. La majorité des écoles avaient déjà des procédures. Or, l'année dernière, une loi a demandé de mettre tout cela en place officiellement. Un projet avait été présenté. Cette année, c'est obligatoire, le projet doit être adopté.

FACE a enlevé et ajouté des choses au programme général, entre autres le programme « Peace by Peace » qui commencera d'ici peu pour le secteur anglophone et « J'ai laissé la violence » pour le côté francophone. C'est sensiblement la même chose, mais les intervenants changent. Le gouvernement finance différents organismes qui accompagnent les écoles. Tout a déjà été mis en place, le personnel a été rencontré, il y a eu une pièce de théâtre. Il y a une gradation dans les interventions. Quand cela arrive (moins fréquemment à FACE), il faut faire la différence entre le harcèlement et le geste qui agace. Le harcèlement veut dire répétition et intention de nuire. La première intervenante est Stéphanie Richard (technicienne en éducation spécialisée à l'école) et la direction. L'objectif est de faire cesser le comportement. La première action est de travailler avec les deux enfants, l'intimidateur (profil d'agresseur) et l'intimidé (profil de victime). Les parents des deux sont mis en lien et un retour est fait de façon ponctuelle.

Eamon Eagan demande si les rôles agresseur-victime sont toujours clairement définis ou si parfois la direction doit devenir juge. Mme Plante dit qu'il faut distinguer une situation d'intimidation, d'une simple dispute. D'abord, les élèves sont rencontrés par Stéphanie Richard, qui a de l'expérience. Le but n'est pas de définir les rôles, d'étiqueter. L'idée est de sensibiliser les enfants pour qu'ils se rendent compte de ce qui est arrivé et de les outiller pour qu'ils trouvent une solution.

Une synthèse du document sera mise sur le site de FACE et traduite après avoir été adoptée. Les intervenants seront bilingues. Le ministère parle d'élèves et la loi vise les enfants, mais l'école interviendrait aussi si un adulte était impliqué.

M. Eagan demande si le système de médiation par les pairs est utilisé. Mme Plante répond que oui, à plusieurs niveaux (psychoéducatrice, enseignants...), mais ce n'est pas appliqué dans toute l'école. Ce programme demande que toute l'équipe-école s'investisse. Cela ne se fait pas à FACE, car cela coûte aussi beaucoup d'argent (formation).

Myriam Bouroche demande si on a les chiffres des cas d'intimidation au primaire et au secondaire chaque année. On pourrait les avoir par Stéphanie Richard, car elle est obligée de garder les dossiers. Il serait intéressant de comparer les années, mais de toute façon, ce n'est pas un problème à FACE, même si cela peut se produire.

Sheena Bassani avait demandé, il y a un an, de rajouter la langue comme motif d'intimidation. Au service de garde, il y aurait une perception de discrimination envers les enfants qui parlent anglais. Mme Plante explique que le personnel du service de garde relève de la CSDM et ne parle pas nécessairement anglais, donc les enfants sont incités à parler français. Il faudrait expliquer la situation aux enfants.

Mathilde souligne que Stéphanie Richard n'est pas connue du primaire. Mme Plante répond qu'elle est là en priorité pour le secondaire. Par ailleurs, c'est à elle qu'on envoie les cas qui se présentent, elle n'est pas en première ligne.

Ce programme sera inclus dans l'agenda et sur le site en français et en anglais.

Julie St-Pierre souligne que l'intimidation est un long processus. Cela prend beaucoup de répétitions avant que l'enfant l'avoue et demande de l'aide. Mme Plante souligne que ce n'est pas magique. Plus vite on le sait, plus vite on peut intervenir. À FACE, les jeunes sont capables de trouver facilement quelqu'un à qui parler.

Julie rappelle qu'il y a déjà eu un gros programme de médiation à FACE (au primaire surtout), mais c'était très lourd et compliqué pour tout le monde, et cela a été abandonné. Mme Plante précise qu'il est très rare que cela dégénère à FACE.

M. Huet demande qu'on adopte le programme en rajoutant la langue au point 2 comme motif de discrimination.

*Proposé par Myriam Bouroche, appuyé par Julie St-Pierre*

Mme Plante indique que Peace by Peace commence cette semaine. Toutes les activités et les programmes ne se tiendront pas chaque année.

## **8. Rapports**

### **8.1 Rapports des représentants au comité de parents CSDM**

Suzanne De Serres rappelle la consultation sur les budgets mentionnée au point 6.

Le 25 juin ne sera plus jamais une journée d'école (devenu une journée pédagogique). Le 9 décembre et le 24 avril pourront être des journées d'école en cas de force majeure.

Il va bientôt y avoir des tables d'arrimage et de concertation pour les directions.

La CSDM veut ouvrir la voie au Wi-Fi dans toutes les écoles. Ils veulent aboutir à un code d'éthique et de déontologie. Celui de la CSDM date de 2001, quand Internet offrait moins d'interactions. Maintenant, c'est un bien de consommation et un droit d'avoir accès à Internet. La CSDM travaille depuis deux ans sur le code et cela devait bientôt aboutir\* (voir Divers). Les grandes questions à se poser sont les sites à interdire. Qui va décider : CSDM, directions d'école, CÉ ? M. Daniel Martin (orthopédagogue), qui est à la CSDM pour faire le code relatif à la technologie et à l'accès Wi-Fi, dit qu'on s'en va vers un accès plus large; problème de respect de la vie privée. Lorsqu'on envoie un courriel à la CSDM, on accepte qu'il ne soit plus privé.

Courriel de M. Martin pour envoyer des commentaires et des suggestions :  
martind@csdm.qc.ca (jusqu'au 21 janvier 2014).

Il est proposé que les places de stationnement pour les professeurs leur soient louées au prix du marché.

Le nouveau comité sécurité va faire participer des jeunes du secondaire.

Il y a un nouveau site Internet d'éducation sexuelle :

[www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers\\_thematiques/jeunes/thematiques/sexoclic/pourquoi.html](http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers_thematiques/jeunes/thematiques/sexoclic/pourquoi.html)

Certaines écoles ont accueilli le directeur général de la CSDM et la présidente (Mme Harel-Bourdon), qui font le tour des écoles secondaires afin d'avoir l'avis des élèves, des professeurs et de la direction pour éviter une perte de clientèle.

### **8.2 Rapport des représentants au comité de parents EMSB**

Eamon Egan explique qu'il existe un projet de regrouper des écoles anglophones dans un seul bâtiment. Le comité central a proposé un scénario alternatif. Au niveau régional, ils ont parlé des budgets des écoles. À l'EMSB, il y a un « spreadsheet » (le document qu'on fait circuler au CE) plus compréhensible en ce qui a trait au budget. Il sera distribué au CÉ pour inspirer la CSDM.

### **8.3 Rapport de l'OPP**

Sylvie Morel est absente.

M. Eagan évoque les problèmes de l'autobus 67. Il en a discuté avec Mme Mainville. Deux chauffeurs de remplacement seront formés pour s'assurer d'avoir toujours une personne qui connaisse bien la route. Mme Mainville dit que FACE n'est pas assujettie aux normes de transport. M. Eagan a cherché et a constaté que cette exception ne semble pas exister.

Mme Plante pense que c'est parce que l'école n'a pas de quartier défini et que les enfants peuvent venir de loin.

Dossier à suivre !!!

### **7.4 Rapport des enseignants :**

Mme Stathopoulos invite les membres du CE aux concerts de Noël des cordes : le 6 décembre à celui de l'orchestre junior et senior et le 11 décembre à celui de l'OSF avec le violoncelliste virtuose Stéphane Tétreault, qui a été élève de FACE pendant dix ans.

### **8. Divers**

- DVD des concerts (Noël et juin) : il faudrait repenser l'information pour les parents et trouver le meilleur moment pour publiciser les DVD (beaucoup de demandes des parents). Évaluer aussi quels concerts cibler (il semble y avoir plus de demandes pour le primaire).

- Danièle Forget souhaite ajouter un point au rapport des enseignants. Elle explique que cette année, au mois de décembre, les enseignants de chant changent la formule : tous les élèves de première année anglophones et francophones chanteront ensembles (idem pour deuxième et troisième année). En juin, les concerts seront séparés, tous les anglophones auront leur journée et les francophones la leur.

\*Suzanne DeSerres rappelle qu'en fait le code d'éthique est déjà disponible.

### **9. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 20 h.

Prochain CE : mercredi 8 janvier 2014.